

ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE 1877

AUX ÉLECTEURS

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

Messieurs et chers Concitoyens,

Il y a un an à pareille époque, vous me choisissiez, presque inconnu de vous, pour votre représentant.

Je vous en ai gardé une profonde reconnaissance, et j'ai fait tous mes efforts pour justifier la confiance que vous aviez mise en moi.

J'ai défendu, en toutes circonstances, les intérêts de notre arrondissement; à la Chambre, j'ai soutenu la République conservatrice; depuis le 16 Mai, je me suis nettement rangé parmi ceux qui défendent la Constitution contre ceux qui veulent la renverser.

Le 16 Mai, le maréchal de Mac-Mahon a renvoyé les ministres républicains et modérés qui avaient la confiance de vos représentants; il les a remplacés par le duc de Broglie et ses collègues, tous notoirement hostiles à la République; par le duc de Broglie, qui, le 24 Mai 1873, a renversé M. Thiers, et a tout fait pour ramener Henri V sur le trône.

Depuis le 16 Mai, le pays n'a pas eu un instant de repos :

Les fonctionnaires républicains sont frappés;

Les maires élus par vous sont révoqués, sans autre motif que leur attachement à la Constitution;

Les journaux républicains sont traqués, poursuivis;

Tous les candidats officiels sont bonapartistes ou royalistes :

Est-ce ainsi qu'on prétend conserver la République?

Le ministère compte sans doute, au moyen de la candidature officielle, vous imposer aujourd'hui ceux que votre libre jugement a repoussés l'année dernière.

Mais vous vous rappelez ce que la candidature officielle vous a coûté en 1870; les candidats officiels sont les créatures du pouvoir; ils ne sauraient être les représentants de la nation.

Chers Concitoyens,

Vous avez à choisir entre deux politiques : la nôtre et celle du ministère.

Avec nous, le passé vous répond de l'avenir; ce que nous voulons est simple et clair.

Nous voulons maintenir la République, continuer cette politique de paix à l'extérieur et de conciliation à l'intérieur qui a relevé la France; nous voulons vous rendre vos libertés suspendues ou détruites depuis le 16 Mai, garder les conquêtes de 1789, l'indépendance du pouvoir civil vis-à-vis du clergé, soustraire notre pays au pouvoir personnel, aux aventures et aux révolutions; nous voulons fonder en France le gouvernement de la nation par elle-même.

Avec le ministère, la France ne sait où elle va. S'il triomphait dans ces élections, les partis bonapartiste et royaliste vainqueurs se déchireraient entre eux; ce serait pour notre pays un long avenir de discordes civiles, un péril incessant de guerre extérieure.

La Chambre que vous allez nommer sera appelée en 1880 à maintenir ou à renverser la Constitution : ceux qui veulent la maintenir voteront pour des républicains.

Franck CHAUCHEAU,

Député sortant, ancien Secrétaire du Centre gauche.

ELECTION DU 14 OCTOBRE 1877

BULLETIN DE VOTE

FRANCK CHAUVEAU

DÉPUTÉ SORTANT

Senlis.— Impr. E. Payen.

DD
no 838

K
5/1

Ognon, le 10 Octobre 1877.

MON CHER CONCITOYEN,

Je convoque les électeurs de votre commune pour causer avec eux de la question politique actuelle. Vous me feriez bien plaisir en acceptant de venir à cette Réunion, qui aura lieu



Veillez agréer, mon cher Concitoyen, la nouvelle expression de mes sentiments bien dévoués.

AM. DE CAIX DE SAINT-AYMOUR,
Conseiller général.

Seuil. — Impr. E. Payen

M

ELECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL DU 4 NOVEMBRE 1877

**AUX ÉLECTEURS
DU CANTON DE SENLIS**

Ognon, 26 Octobre 1877.

Messieurs et chers Concitoyens,

Vous m'avez fait l'honneur, il y a six ans, de me confier le mandat de vous représenter au Conseil général.

Je crois pouvoir me rendre ce témoignage que j'ai consacré tous mes efforts à la défense des intérêts de notre canton et que je n'ai jamais manqué l'occasion d'être utile aux personnes qui se sont adressées à moi. Aussi, fort de la sympathie que vous n'avez cessé de me montrer en toute circonstance, et persuadé que les liens qui nous unissaient se sont encore resserrés par les relations fréquentes que j'ai eues avec toutes les communes de la circonscription depuis que j'ai l'honneur de la représenter, je viens mettre de nouveau à votre service, avec tout mon dévouement, l'expérience que j'ai pu acquérir.

Electeurs du Canton de Senlis!

J'aurais voulu ne pas aborder la question politique; mais dans les circonstances actuelles, tous les bons citoyens doivent porter haut leur drapeau; et d'ailleurs le rôle des Conseillers généraux dans la nomination des Sénateurs fait un devoir particulier aux candidats de s'expliquer sans ambages.

Vous savez que j'appartiens depuis mon entrée dans la vie publique à ce grand parti de la liberté et du gouvernement du pays par le pays, pour lequel la grande majorité d'entre vous vient de se prononcer il y a quelques jours à peine, et que je n'ai jamais hésité à mettre au service des opinions qui nous sont communes, la part d'autorité que je tenais de vos libres suffrages.

Je m'adresse donc en toute confiance à vous, Messieurs et chers Concitoyens, persuadé que vous voudrez, dans l'intérêt de notre canton, conserver l'accord qui a existé jusqu'ici entre vos élus aux divers degrés, et que votre vote du 4 Novembre sera la confirmation de celui du 14 Octobre.

Veillez agréer, Messieurs et chers Concitoyens, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

AM. DE CAIX DE SAINT-AYMOUR,

Conseiller général sortant,

Ancien Secrétaire du Conseil général.

CONSEIL GÉNÉRAL

CANTON DE SENLIS

Bulletin de vote.

A. DE CAIX DE SAINT-AYMOUR

CONSEILLER SORTANT

Ancien Secrétaire du Conseil général.

Senlis. — Impr. E. Payen.